

Affaires courantes

Ils demandent humblement que le Parlement rejette cette nouvelle taxe sur les produits et les services.

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le privilège de présenter une pétition au sujet de la taxe sur les produits et les services.

[Traduction]

Les pétitionnaires signalent que cette taxe s'attaque vraiment au fondement même de la société canadienne. Elle constitue un assaut contre les 3,5 à 5 millions de pauvres et de parents seuls, surtout des mères, qui vivent au Canada. Elle aura également un effet néfaste sur les personnes âgées ainsi que sur les étudiants qui, à cause de cette taxe, devront payer plus cher pour se faire instruire. Par ailleurs, l'administration de la taxe sera un cauchemar pour les commerçants.

[Français]

Monsieur le Président, c'est une taxe antifamille et antienfant et ils insistent pour que cela soit défait.

[Traduction]

VIA RAIL

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter six pétitions au nom d'habitants de toutes les provinces de l'Ouest qui sont très inquiets des coupes dans les services de VIA Rail. Ils estiment que des réductions de quelque 400 millions de dollars sur cinq ans entraîneront une grave diminution des services de transport ferroviaire de voyageurs et constitueront une menace sur le plan de l'entretien du matériel, de la sécurité et de l'emploi.

Les pétitionnaires prient humblement le Parlement de maintenir le réseau national de VIA Rail tel qu'il est actuellement, d'améliorer le matériel roulant et de donner à cette société un budget suffisant pour lui permettre de remplir son mandat de transporteur national de voyageurs.

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

M. Fred J. Mifflin (Bonavista—Trinity—Conception): Monsieur le Président, j'interviens en vertu de l'article 36 du Règlement pour présenter une pétition certifiée par le greffier des pétitions.

Cette pétition provient de la localité de Heart's Desire, située dans ma circonscription. La population de l'endroit, vous ne vous en étonnerez pas, compte énormément sur l'assurance-chômage. Elle s'inquiète beaucoup de la décision du gouvernement de retirer sa contribution de 2,9 milliards de dollars à la caisse d'assurance, ce qui rejette sur les travailleurs et les employeurs la charge du financement de ce programme d'une importance cruciale.

Les pétitionnaires invitent le Parlement à rejeter ces coupes effectuées dans le régime d'assurance-chômage, à présenter un régime meilleur et une politique plus efficace de développement régional.

LE PROJET DE TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Peter Milliken (Kingston et les Îles): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que j'interviens en vertu de l'article 36 du Règlement pour présenter une pétition qui proteste contre le projet gouvernemental de taxe sur les produits et services. Cette pétition porte la signature d'un grand nombre d'habitants de la circonscription de Kingston et les Îles qui sont contre cette taxe et qui demandent au Parlement de rejeter toute tentative gouvernementale de présenter la taxe à la Chambre et de l'imposer de façon inéquitable et injuste à la population canadienne.

M. Lyle Kristiansen (Kootenay-Ouest—Revelstoke): Monsieur le Président, j'interviens en vertu de l'article 36 du Règlement pour présenter une pétition signée par plusieurs habitants de Burnaby et de New Westminster, en Colombie-Britannique et de Timmins, en Ontario, qui protestent contre le projet gouvernemental de taxe sur les produits et services.

Les pétitionnaires demandent au Parlement de rejeter le projet de taxe sur les produits et services et d'amener le gouvernement à renoncer à cette mesure, qui va faire porter la charge fiscale sur les simples Canadiens par le biais d'une taxe à la consommation régressive au lieu de procéder à une réforme fiscale complète et véritable.

VIA RAIL

M. Lyle Kristiansen (Kootenay-Ouest—Revelstoke): Monsieur le Président, j'ai aussi une longue série de pétitions au sujet de VIA Rail. Là encore, cette pétition a été certifiée conforme au Règlement par le greffier des pétitions.

Elle porte la signature d'un grand nombre d'habitants de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et du Manitoba, et notamment de deux personnes de la localité de Craigellachie où l'on a fiché en terre la dernière pointe de fer pour achever la construction du chemin de fer transcanadien. Ces citoyens espèrent de toute évidence que leur collectivité ne sera pas privée du service ferroviaire à l'établissement duquel ils ont collaboré très étroitement.

Les pétitionnaires exhortent le Parlement à conserver le service VIA Rail, le réseau national actuel, à le moderniser avec du matériel nouveau et à lui consentir un budget suffisant pour la poursuite de son mandat national de transporteur de voyageurs.